ALCOOL-INFO

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

LÂCHER PRISE

Par Timoune Posté le 18/05/2023 à 22h57

Bonsoir
J'étais déjà venu témoigner sur ce site.
Je reviens aujourdhui, pour écrire que mon fils est suivi par le centre adictologie, et pourtant ce centre m'a demander de me reposer et qu'ils vont prendre le relais,mais aujourd'hui je trouve que mon fils est pire et quil avance pas du tout ,ça fait 4 ans depuis qu'il est revenu chez moi ,et bientot 2 ans depuis que je lai pris un appartement avant il pouvait travailler et ca va faire 10 mois quil ne travaille plus,et ne pouvait plus travailler,il touche pole emploi ,quand il boit ,et il a l'alcool méchant ,insulte tout le monde via réseau sociaux ,et même moi .
Il est suivi par le psychiatre du centre et un psychologue, mais il continue de boire ,et puis pour pouvoir s'arrêter il se prends du valuim ,
Il s'arrête pendant 4 à 5 jours et reprends de l'alcool, il fume aussi du cannabis.
Il m'a éloigné de lui, il me parle mal au tel ,et moi j'ai lâché prise cest a dire ,,je ne m'occupe plus de lui malgré que je pense à lui et je suis angoissée.,quand il faut que je passe le voir ,j'ai peur de le trouver alcoolisé et quil m'insulte, il dit que c'est ma faute etc.
Et la journée quand je travaille ,je ne pense plus à lui et comme un rejet ,je ne veux plus le voir,
Pour moi il ne fait pas autant d'effort, il est seul ne travaille pas n'a pas d'amis, nu de petite amie,la famille s'est éloigné parcequil les insulte ,
Je ne ressens aucune culpabilité, ni me reproche de chose alors que avant je ne pouvais pas le laisser ,j'étais derrière lui ,tousletemps.
Je ne suis inquiète que le soir ,je pense à lui .
Je suis triste démunie, seule .
Que faire ?
Je le conseille d'aller faire une cure ,il veut pas.
Je voudrais bien le faire interner pour une cure forcé ,mais l'hôpital ne veut pas ,il se met en danger .lui même mais comment faire?
Estceque je fais bien ?je ne m'occupe plus de lui ,queceque je fois faire ,de plus?je l'ai eu chez moi pendant 2 ans o moins ,il a continuer de boire .
Aider moi s'il-vous-plaît, que faut til faire .
Merci

1 RÉPONSE

Al191 - 22/05/2023 à 21h28

Bonsoir madame
Il existe des procédures d'hospitalisation d'office pour les gens dangereux pour eux même ou leur entourage.
Dans la réalité, elles sont souvent très compliquées à se déclencher
Je pense que votre fils est juste tyrannique avec vous et sage devant les autres ?
Parlez en à VOTRE médecin traitant, dans un premier temps, pour qu'il vous explique les procédures de contraintes.
Votre cas n'est pas isolé. Peut être trouverez vous également des personnes sur ce forum qui sauront vous conseiller. Les textes prévoient beaucoup de choses qui ne sont pas appliquées dans les faits.
Bon courage à vous